



problème de séparation de biens

Par frigg, le 11/02/2013 à 17:06

Mes parents ne s'entendent plus, ils ne sont pas en instance de divorce. Ma mère a hérité de la maison de ses parents après son mariage avec mon père. Ils sont mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. La valeur de la maison est de 260000 euros, il y a deux enfants nés sous leur union.. Ma mère ne s'est pas comment faire pour vendre la maison et si elle doit vendre celle-ci. Elle ne s'est pas ce qu'il va lui rester sur la vente. Mon père veut absolument vendre celle-ci et récupérer sa part.

Mon père a également fait d'importants travaux dans celle-ci avec l'argent qu'il met tous les mois de côté. Il réclame à ma mère le remboursement de cette somme. A savoir qu'ils vivent encore sous le même toit.

La situation est très complexe a expliqué.

J'aurai voulu savoir quelle part mon père aura sur la vente et si il est préférable qu'ils divorcent avant la vente ou après.